

L'Édition

des Prix de l'AMECQ



SOMMAIRE

- 3 Mot du directeur général
- 4 Louise Gagné remporte le Prix Raymond-Gagnon
- 5 Média écrit communautaire de l'année
- 6 Opinion : Le pire scandale municipal, Vincent Di Candido
- 7 Chronique : Mésaventure au pays de cornichons, Édith Blouin
- 8 Critique : Espace sonore de Guillaume Arsenault, Annie Tremblay
- 9 Nouvelle : Août sous la signe de la fermeture, Mickaël Bergeron
- 10 Reportage / Dossier : Dossier rivière du Nord, Isabelle Schmadtke, Bruno Montambault, Ronald Raymond
- 11 Entrevue / Portrait : Pour mieux comprendre l'écotourisme, Marc Fraser
- 12 Conception graphique Magazine : *Bio-bulle*, La Pocatière
- 12 Conception graphique Tabloïd : *Le Journal de Prévost*, Prévost
- 13 Conception publicitaire : *Le Contact*, Beaulac-Garthby
- 13 Photographie de presse : *La Vie d'Ici*, Shipshaw
- 14 Liste de tous les gagnants des prix 2010

Félicitations
à tous les récipiendaires
des Prix de l'AMECQ !



Laurent Lessard

Ministre des Affaires municipales, des Régions
et de l'Occupation du territoire

Député de Frontenac

10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Québec (Québec) G1R 4J3
Téléphone : 418 691-2050
Télécopieur : 418 643-1795

Québec



Prix de l'AMECQ

Des lauréats fiers de leurs implications

Par Yvan Noé Girouard

C'est avec un grand plaisir que nous vous présentons dans son nouveau format magazine l'*Édition 2010 des Prix de l'AMECQ*. L'*Édition* a pour but de mettre en valeur les lauréats des Prix de l'AMECQ 2010. Ces prix reconnaissent les efforts fournis au cours de l'année par les artisans de la presse écrite communautaire soucieux d'offrir à leurs lecteurs une publication de qualité.

La remise des Prix de l'AMECQ a eu lieu le 1^{er} mai 2010 à Orford dans le cadre du 29^e congrès annuel de l'Association des médias écrits communautaires. Au total, 40 prix ont été attribués dans 12 catégories différentes, (voir à la page 14 et 15) incluant le titre du média écrit communautaire de l'année décerné selon un système de pointage tenant compte des nominations des journaux dans l'ensemble des catégories.

Soulignons que le titre du média écrit communautaire de l'année a été attribué au journal *Échos Montréal* tandis que le Prix Raymond-Gagnon récompensant le bénévole de l'année dans la presse écrite communautaire a été décerné à madame Louise Gagné du magazine *Reflet de Société*.

Nous remercions les 18 membres du jury (voir à la page 15) qui, par leur précieuse collaboration, ont grandement contribué à donner de la crédibilité à ce concours. Nous remercions également nos commanditaires (voir la couverture arrière) qui ont contribué généreusement à la tenue du congrès annuel de l'Association ainsi qu'à la remise des Prix.

Enfin, nous tenons à féliciter tous les récipiendaires des Prix de l'AMECQ 2010 qui se sont impliqués avec une grande fierté dans leur média respectif.

Bonne lecture !



Conseil d'administration

Président :

Daniel Pezat, *Le Reflet*, Lingwick

Secrétaire :

Yvan Noé Girouard, directeur général

Abitibi-Témiscamingue/Laurentides/Outaouais :

Jocelyne Mayrand, vice-présidente, *Ensemble*, Évain

Capitale-Nationale/Saguenay-Lac-Saint-Jean :

Richard Amyot, trésorier, *Le Lavallois*, Sainte-Brigitte-de-Laval

Montréal/Montérégie/Laval :

Vincent di Candido, *Échos Montréal*

Chaudière-Appalaches :

Guylaine Hudon, *Le Hublot*, L'Islet

Estrie/Mauricie/Centre-du-Québec :

Johanna Dumont, *Le Papotin*, Dudswell

Bas-Saint-Laurent/Gaspésie/Côte-Nord :

Yvan Roy, *L'Épik*, Cacouna

L'Association des médias écrits communautaires du Québec reçoit le soutien du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec

Culture,
Communications et
Condition féminine

Québec



Rédacteur en chef : Yvan Noé Girouard

Mise en pages : Ana Jankovic

Correction : Anne Dauphinais

Impression : Au Point Reprotech

ISBN 2-921959-36-4

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale du Québec,
Bibliothèque nationale du Canada.

140, rue Fleury Ouest
Montréal (Québec) H3L 1T4

Tél. : 514 383-8533

1-800-867-8533

Télex : 514 383-8976

medias@amecq.ca

www.amecq.ca

À la une :

Montage

Crédit photo : Hugo Prévost

Louise Gagné remporte le Prix Raymond-Gagnon

En plus d'avoir été hautement impliquée dans l'organisme, madame Louise Gagné a offert son expertise et ses contacts. Après avoir assumé la présidence du conseil d'administration pendant plus de trois ans, madame Gagné est restée active dans l'organisme à l'intérieur de plusieurs comités de travail et de réflexion, tous les « lacs à l'Épaulé », refonte des statuts et règlements, préparation des assemblées, etc.

«Grâce à sa persévérance et sa ténacité, les jeunes ont pu s'approprier les différentes instances démocratiques de notre organisme.»

Raymond Viger, rédacteur en chef, *Refllet de Société*

En plus de participer à plusieurs activités, madame Gagné fait partie du comité de lecture qui relie et commente tous les textes proposés au magazine. Elle fait partie des bénévoles de longue date. En effet, l'organisme a été créé en 1992 et madame Gagné y participe activement depuis 1994. L'organisme a pu bénéficier non seulement de l'implication de madame Gagné, mais également de son réseau de contacts.

LA DÉTERMINATION

Les positions sociales que prend l'organisme ne sont pas toujours faciles à défendre. Malgré des mises en demeure ou encore des demandes d'expulsion, madame Gagné a toujours su représenter l'organisme avec fierté et acharnement dans divers lieux communautaires et politiques. Madame Gagné n'est pas une bénévole qui attend qu'on la félicite ou qu'on lui offre reconnaissance pour son travail, elle fonce sans aucune réserve et sans compter l'énergie qu'elle dépense. Cette dernière a su représenter l'organisme et poser des actions concrètes pour le défendre et pour préserver la liberté d'expression dans des circonstances parfois ardues.

LA CAPACITÉ DE MOBILISATION

Elle s'est toujours fait un point d'honneur de mobiliser les jeunes et de les motiver à participer aux assemblées générales, aux conseils d'administration et aux différents comités de travail de l'organisme. Madame Gagné a su créer des liens avec des partenaires extérieurs qui se sont par la suite mobilisés pour soutenir les actions et objectifs de l'organisme. Madame Gagné a su créer une mobilisation citoyenne permettant un réel équilibre entre l'organisme et la communauté dans laquelle nous évoluons.



Photo: Hugo Prévost

Louise Gagné, bénévole de l'année 2010 de la presse écrite communautaire au Québec.

L'ENGAGEMENT PERSONNEL

Madame Gagné a non seulement offert son temps et son expérience, elle est également entrée en contact avec son réseau pour faire bénéficier l'organisme de la richesse de ses connaissances. Cela a permis à l'organisme de pouvoir compléter des reportages ou encore d'avoir accès à des bénévoles tels que Jean-Claude Leclerc du journal *Le Devoir*. En commençant avec *Vie Ouvrière*, madame Gagné a participé à la création et au soutien d'une trentaine d'organismes communautaires.

Ses liens et ses sources d'informations ont été d'une richesse inestimable pour le média communautaire. Son engagement personnel dépasse les frontières du Québec, permettant à l'organisme de pouvoir être présent et impliqué sur la scène internationale.

L'INNOVATION COMMUNAUTAIRE

L'originalité de la présence de Madame Gagné est sa volonté de ne pas intégrer une fonction

La suite à la page 5

Échos Montréal : média écrit communautaire de l'année

Le journal communautaire *Échos Montréal*, de l'arrondissement Ville-Marie à Montréal, a reçu le titre de média écrit communautaire de l'année lors de la remise des Prix de l'AMECQ qui a eu lieu le 1^{er} mai 2010 à l'hôtel Chéribourg d'Orford dans le cadre du 29^e congrès annuel de l'Association des médias écrits communautaires du Québec. *Échos Montréal* s'est mérité ce titre grâce aux nombreux prix récoltés dans plusieurs catégories. En effet, le prix du média écrit communautaire de l'année est attribué au journal ou magazine ayant accumulé le plus de points dans l'ensemble des catégories.

Ainsi, *Échos Montréal* s'est mérité le 1^{er} prix dans la catégorie « Opinion » avec un article de Vincent Di Candido intitulé *Le pire scandale municipal à Montréal*. Outre ce

premier prix, *Échos Montréal* s'est vu décerner le 2^e prix en conception graphique dans la catégorie « Tabloïd » pour la mise en page de son édition de juillet 2009 réalisée par Gabrielle Lecomte et Claude Pocetti de même que le 3^e prix dans la catégorie « Photographie de presse » pour une photo de Sébastien Côté intitulée *Le cirque est en ville*. Le journal était également en nomination dans la catégorie « Critique » pour un article de Sara Dufour titré *Le monde selon OVO*. De plus, soulignons que François Mainella a reçu une mention d'honneur au titre de bénévole de l'année.

Les journaux *Graffiti* de la Gaspésie et *Le Trait d'Union du Nord* de Fermont, quant à eux, ont remporté *ex-aequo* le 2^e prix. 🏆

Yvan Noé Girouard



Photo : Hugo Prévost

Le président de l'AMECQ, Daniel Pezat avec Vincent Di Candido et Mercedes Hernandez du journal *Échos Montréal* qui se sont mérités les grands honneurs : le titre de Média écrit communautaire de l'année 2010.

(La suite de la page 4)

Louise Gagné remporte le Prix Raymond-Gagnon

pour la monopoliser. Elle occupe un espace le temps de l'organiser, le structurer, d'impliquer les jeunes et elle délègue ensuite les différentes tâches afin d'assurer la continuité de l'organisme. Grâce à sa présence, les jeunes ont pu évoluer dans l'organisme et s'approprier les différentes tâches et fonctions démocratiques. Les jeunes ont toujours pu

compter sur la présence et l'implication de cette partenaire de choix. Les mises en contact qu'elle organise permettent aux différents partenaires d'établir avec l'organisme une relation où tout le monde en sort grandit et gagnant. La présence de madame Louise Gagné a permis à l'organisme de recevoir le prix Claire-Bonenfant du ministère

des Relations avec les citoyens pour la qualité des valeurs démocratiques enseignés aux jeunes. Au-delà d'un prix, sa présence a permis à des jeunes de s'impliquer et de prendre leur place dans l'organisme. Les valeurs démocratiques qu'elle a su inculquer dépassent largement la théorie. Ce fut l'occasion pour les jeunes

d'expérimenter les différents postes démocratiques d'un organisme. Madame Gagné a su motiver les jeunes à s'impliquer et leur a appris à s'approprier et à occuper des postes d'autorité dans une gestion communautaire et démocratique. 🏆

Raymond Viger

Le pire scandale municipal de Montréal

Vincent Di Candido, *Échos Montréal*, mai 2009

De mémoire, jamais il n'y avait eu autant de malversations et de complaisance dans la manipulation d'élus et de fonctionnaires réunis à la Ville de Montréal.

Jour après jour, nous constatons l'implication de personnes haut placées qui ont, soit volontairement, soit par une inconscience béate et apathique, contribué à un énorme gaspillage de fonds publics. C'est d'autant plus frustrant pour les citoyens puisque nous traversons une période économique difficile où nous devons couper partout pour équilibrer le budget au quotidien.

Dans cette saga, les personnes et organismes impliqués ou touchés sont nombreux. Il serait tendancieux et simpliste de vouloir lancer tout le blâme sur l'ancien directeur de la SHDM, Martial Fillion. Chaque jour, on sent l'implication de l'administration Tremblay-Zampino, tant en ce qui a trait au controversé dossier des compteurs d'eau que pour Faubourg Contrecoeur. Dans les deux cas, on retrouve les mêmes instigateurs en grande partie.

Ainsi, lors de l'appel d'offres du Faubourg Contrecoeur, ultimement octroyé au groupe Constructions Catania, on retrouva jusqu'au tout dernier moment, avant qu'il ne se retire du dossier, l'homme d'affaires Tony Accurso. C'est ce même



Photo : Hugo Prévost

Daniel Samson-Legault, membre du jury et Vincent Di Candido du journal *Échos Montréal* qui a signé l'éditorial gagnant

Tony Accurso qui a bénéficié de l'octroi du contrat des compteurs d'eau, pour lequel c'est le soumissionnaire Constructions Catania qui s'est retiré du dossier. Il est un autre fait intéressant parmi les innombrables points litigieux ou douteux : L'expertise mandatée par le groupe Catania dans le dossier du Faubourg Contrecoeur a été donnée à la firme GGBB et à LVM Fondatec... qui appartiennent à Tony Accurso !

Or, comme on a pu l'apprendre à l'occasion du dépôt du rapport du vérificateur général, Fondatec a évalué la décontamination du terrain Contrecoeur, où Constructions Catania doit construire 1 800 logements, à 11 millions \$.

C'est un chiffre estimé très élevé et irréaliste par une majorité d'experts interrogés, qui évaluent les frais afférents à la décontamination du site à quelque 6 millions \$ tout au plus !

La SHDM, sous la responsabilité de l'ancien président du Comité exécutif à l'hôtel de ville, Frank Zampino, a décidé d'approuver cette facturation sans autre vérification.

Dans la même mouvance, on ne peut passer sous silence les « vacances » de Frank Zampino qui, par deux fois au moins, s'est retrouvé sur le luxueux bateau (ou « embarcation », pour citer l'euphémisme savoureux de Zampino) de Tony Accurso, ami de lon-

gue date. Après son départ de l'administration municipale, Frank Zampino s'est vu offrir un important poste au conseil d'administration de Dessau (appartenant à Accurso).

On ne peut que constater ce sentiment d'opacité et de « manipulation des citoyens » qui agace dans l'administration Tremblay. C'est particulièrement frappant dans le cas de la fusion des deux sociétés paramunicipales SDM & SHDM en un simple organisme privé, fusion qui fut effectuée en cachette et sans autorisation préalable de la part du gouvernement du Québec, comme le stipule pourtant la Loi sur les cités et villes. Cette fusion en OSBL

a ensuite permis à l'organisme de pouvoir prétendre sur ses transactions. Cela a été sévèrement dénoncé par la ministre Nathalie Normandeau, qui indique qu'elle « s'en est fait passer une vite » et qu'on l'a « prise pour une valise ».

Dès lors, il n'est pas étonnant que le vérificateur général, Michel Doyon, ait indiqué que de toute sa vie, il n'avait jamais vu un tel gâchis.

À cela s'ajoute aussi la conclusion percutante de la firme Samson, Bélair, Deloitte &

Touche qui, après analyses de la SHDM, fait état d'un nombre aberrant d'illégalités, de ventes non autorisées, de décisions suspectes, etc

Et le maire Tremblay dans tout ça ? Il proclame son innocence, il n'a rien vu, rien entendu, rien senti... mais se dit « choqué, outré et indigné ».

La présence au moins à deux reprises de Frank Zampino sur yacht de Tony Acurso ? Ne savait pas... Les irrégularités de la fusion que lui-même avait promue ? Pas au

courant... La nomination de Martial Fillion, son ancien directeur du cabinet, à la tête de la SHDM, et les agissements subséquents de l'organisme ? Pas eu connaissance... Sérieusement ? Vraiment aucune conscience des « agissements » de Martial Fillion, alors que la femme de ce dernier, Francine Sénécal, faisait elle-même partie du comité exécutif de la Ville ?

Notons que le journal Échos Montréal, qui n'a fait que refléter l'actualité sur une par-

tie du scandale, est poursuivi pour plus d'un million \$ pour un article paru en décembre dernier. La ville a voté l'octroi de 25 000 \$ à Linval pour la poursuite. ▲

Se former pour mieux informer!

L'écriture journalistique de base

Écrire pour un journal communautaire

AMECQ
JOURNALISME DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

**Le nouveau DVD de formation
L'écriture journalistique de base**

L'AMECQ vous offre
une porte d'entrée
dans le monde
du journalisme écrit,
une opportunité
qui ne se refuse pas!

Disponible au coût de 20 \$

Bon de commande disponible
sur le site www.amecq.ca

Mésaventure au pays des cornichons

Édith Blouin, *Bio-bulle*, La Pocatière, novembre-décembre 2009

Pourtant, elle était belle la vision ! Celle d'une provision de cornichons lactofermentés. De quoi faire saliver. Vision alimentée depuis long de temps... On doit faire le chemin à reculons : du fruit bedonnant au petit abruti qui jaunit parfois; de la fleur fébrilement butinée aux stolons toujours trop longs; des dernières feuilles cicatrisées suite au passage des chrysomèles aux toutes premières neuves et belles; de la graine victorieuse qui aura vigoureusement germé à toutes ses sœurs et cousines pareilles, entassées, sèches et piquantes au toucher...

Oui, c'est d'à peu près là qu'a démarré la vision de ma provision de cornichons. Et que l'action fut amorcée pour la concrétiser : choisir le juste site bien amendé d'un compost inoculé pas trop décomposé... et tout le reste que vous savez.

Même que, par un beau matin de jour-fruit, mon corps a consenti à aller brasser une silice et en vaporiser mes jeunes plants. Et puis, j'ai laissé aller, m'en suis allée, au gré du vent, loin du jardin. C'est aussi ça l'été ! Pourtant, peu de temps après, je suis revenue et suis allée soulever le jupon poilu des plants de mes chères cucurbitacées. Trop dodus déjà ils étaient rendus ! Foutue, ma provision ? Mais non, ramassant ma peine et mon courage, je suis parvenue à trouver de quoi remplir un gallon... Petite consolation !

Scrupuleusement, j'ai suivi la recette. Miraculeusement, j'ai trouvé de l'aneth. Et puis, j'ai invoqué la deva des bactéries tout en ajustant le thermostat à ce qui est requis. Vous dire que la date du changement de température est inscrite à mon agenda et sur le frigo n'est pas de trop. J'ai horreur de rater

mes lacto ! Et en particulier les cornichons, car il faut avoir goûté de ces fruits réussis, ni mous, ni pétillants, juste assez salés et acidulés, pour y rêver. Ces cornichons ne s'ingurgitent pas gloutonnement, ils se savourent avec amour ! Et ne rencontrent leur égal sur aucun étal ! Or donc, la fameuse date tant attendue de la fin de maturation des arômes a sonné. On peut enfin goûter ! Oui ! Cuvée réussie ! La provision est d'autant plus précieuse qu'elle est petite. C'est ainsi qu'aujourd'hui mon palais, ou celui qui le gouverne, désirait ardemment le fruit de mon labeur quand j'ai constaté en allant chercher mon pot au frigo qu'il était à demi glacé, gelé ! Fichu frigo ! C'est pas parce qu'il a 40 ans qu'il est obligé de me faire défaut ! (On oublie trop souvent l'âge et l'entretien des frigos.) Vraiment, je rallie ma voix à celle de Caliméro et

pathétiquement, je soupire : « La vie est vraiment trop injuste ! »

Que d'émotions me font vivre ces cornichons ! Accoucher d'une vision et devoir en faire deuil, ça dégonfle... de la même façon que le gel a opéré avec ceux qui ont été laissés au jardin.

Le lendemain matin, me voilà en train d'errer au potager, comme pour me consoler... Tiens, de belles pommes de choux qui m'envoient la main. Chouette ! Le temps de la choucroute qui s'en vient... Et cette fois, le froid nous permettra de s'en remettre au caveau plutôt qu'au frigo. Bien qu'il faudra y voir quand même à celui-là !

Moral de l'histoire : il n'est pas de bonnes lacto sans bon frigo ! 🐼

L'espace sonore de Guillaume Arsenault

Annie Tremblay, *Graffiti*, Gaspésie, mai 2009

Né d'explorations sonores et de beaucoup de route, le troisième album de l'auteur-compositeur-interprète Guillaume Arsenault sera disponible dès le 5 mai. « Fermez les yeux et imaginez le marché Jean-Talon sur le bord de la mer », lance l'artiste à propos de *Géophonik*.

Lancé sous l'étiquette montréalaise GSI Musique, l'album a séduit cette importante maison de disques. « Le président, Robert Vinet, est venu me voir au Lion d'Or à la sortie du spectacle, il m'a glissé à l'oreille qu'il aimerait travailler avec moi », raconte Guillaume Arsenault. L'entreprise, qui a pour mission artistique « de dévoiler des auteurs-compositeurs-interprètes doués », a produit les grands de la chanson québécoise tels que Robert Charlebois, Jean-Pierre Ferland et Gilles Vigneault. Elle pourrait bien donner une nouvelle impulsion à la carrière de l'artiste gaspésien.

Géophonik est le premier projet que Guillaume Arsenault ne produit pas. On se souvient des albums folks Guillaume et l'arbre en 2002 et *Le Rang des Îles* en 2006. « Quand tu es dans les paperasses à essayer de trouver des sous pour faire l'album, la promotion, tout prévoir derrière la console... c'est difficile de te concentrer à chanter. Tandis que là, j'étais dedans à fond », avoue-t-il. Monsieur Arsenault s'est amusé à la réa-

lisation avec le globetrotter et multi-instrumentiste Érik West-Milette.

L'album *Géophonik*, enregistré dans la grange de l'artiste et en studio à Bonaventure, à Carleton-sur-Mer et à Montréal, a subi l'influence de son environnement géographique et social. Une multitude de sons, comme un coup de carabine 308 de son père et une machine à écrire, puis d'instruments comme un banjo et des trompettes électroniques, créent une ambiance à la fois rurale et urbaine sur les 14 pièces de *Géophonik*. « Mon congélateur me tannait dans la maison, alors je l'ai enregistré. Le texte de la chanson *Congélateur* est venu de là », raconte Monsieur Arsenault. Également tirée de son quotidien, la chanson *Cyber* vient d'un message MP3 envoyé à sa cousine en voyage au Vietnam pour lui souhaiter la bonne année.

Pour la première fois, Guillaume Arsenault a enregistré une chanson en anglais intitulée *Water Lily*. « J'ai trouvé ça difficile, je ne pense pas le refaire », s'exclame-t-il. Écrite lors d'un voyage en Équateur, la chanson anglaise est la plus folk de l'album. « C'est quand on est le plus loin de chez nous qu'on écrit quelque chose de plus raciné », soutient-il.

Les Gaspésiens n'ont pas à s'inquiéter d'un succès à



Frédéric Vincent, le directeur du journal *Graffiti* de Gaspésie, a reçu le prix pour Annie Tremblay

Montréal, Guillaume Arsenault gardera son camp de base à Bonaventure. Ils pourront l'entendre lors du Festival Musique du Bout du Monde en août avant qu'il entame une série de spectacles à l'automne à Montréal. Deux lancements gaspésiens de *Géophonik* auront lieu le

14 mai au Fou du Village de Bonaventure, puis le 15 mai à la Vieille usine de l'Anse-à-Beaufils. 🎧

Photo : Hugo Prévost

Août sous le signe de la fermeture

Michaël Bergeron, *Le Trait d'Union du Nord*, Fermont, mai 2009

C'est la fin des rumeurs pour les employées d'ArcelorMittal Mines Canada. Le 5 mai dernier, la direction annonçait finalement les couleurs que prendront les arrêts de production. Mont-Wright ne fera plus exception à la règle et épousera à son tour la récente récession avec un arrêt temporaire de production entre le 26 juillet et le 27 août 2009.

Un arrêt temporaire de production de quatre semaines aux installations du Mont-Wright et de Port-Cartier a ainsi été annoncé, mettant fin aux multiples incertitudes. « Les employés sont soulagés de cette concrétisation. Les rumeurs allaient dans tous les sens, on entendait des 14 semaines d'arrêt parfois », raconte Yvan Chevarie, président sortant du Syndicat des Métallus.

CONFIRMATION À VENIR

Bien que, selon le président du syndicat, les modalités soient pratiquement coulées dans le béton, la direction de la minière se donne tout de même un petit jeu avant de confirmer toutes les données. C'est au début du mois de juin que les dirigeants statueront le portrait exact de cet arrêt de travail.

« Nous devons déterminer plusieurs choses encore. Nous invitons les gens à prendre leurs vacances annuelles lors de cet arrêt. On ne peut donc pas encore dire combien d'employés

seront temporairement mis à pied », explique Martin Simard, porte-parole d'ArcelorMittal Mines Canada. Ceci pourrait aussi jouer sur la durée exacte de cette pause.

PLAN ÉTABLI

Néanmoins, les grandes lignes sont connues. À partir du 16 juillet, les activités de production de l'usine de bouletage de Port-Cartier seront suspendues. Cependant, les activités de manutention et de chargement des bateaux seront maintenues. Les activités du chemin de fer seront toutefois arrêtées comme les autres. « Notre but est de liquider nos inventaires », relate le porte-parole. Au Mont-Wright, le 25 juillet devait être la dernière journée de travail pour reprendre, en théorie, le 27 août prochain. Le nombre d'employés appelés à demeurer au travail, pour quelques travaux d'entretien ou de gestion des stocks, par exemple, ne sera pas très élevé, « au strict minimum », précise M. Simard.

CHÔMAGE

Selon monsieur Chevarie, dont l'événement termine son mandat à la présidence du syndicat, peu de gens prendront leurs vacances annuelles lors d'arrêt de travail, optant pour le chômage. Par ailleurs, pour la majorité des employés, ce sera leur premier congé forcé. « Depuis le dernier arrêt de travail, en 2003, il y a 70 % du person-

nel qui est nouveau », expose le représentant syndical.

Étant donné cette situation et les nombreuses questions des employés, il se pourrait qu'un représentant de l'assurance-emploi vienne une semaine avant l'arrêt de production. « Les gens se questionnent sur les répercussions des paies de vacances, des primes d'éloignement ou des billets d'avions que certains recevront pendant cette période. En plus, maintenant, tout se fait par Internet, comparativement en 2003 », ajoute le président sortant.

ÉTUDIANTS ET SAISONNIERE

La situation a, évidemment, complètement changé. ArcelorMittal Mines Canada avait déjà annoncé qu'au moins 50 % moins d'étudiants allaient être engagés pendant l'été. Avec l'arrêt de production, une quinzaine de jeunes seulement auront cette possibilité, aucun au Mont-Wright, tous à Port-Cartier pour l'usine de bouletage. « Dès lundi (11 mai), nous les utiliserons pour la deuxième ligne de production que nous avons redémarrée. Ils seront présents jusqu'à l'arrêt, le 16 juillet », a clarifié Martin Simard. Aucune embauche de saisonniers n'est prévue.

CRISE ÉCONOMIQUE

Dans un communiqué, le vice-président et chef de l'exploitation d'ArcelorMittal Mines Ca-



Photo : Hugo Prévost

Louise Vachon du journal *Le Trait d'Union du Nord* a reçu le prix pour Michaël Bergeron

nada, Serge Miller, explique que la « crise économique touche très durement l'industrie sidérurgique mondiale dont dépend notre secteur d'activité. Cette situation a un effet direct sur nos activités et sur le niveau de nos propres inventaires. Tout est mis en œuvre afin de minimiser la période d'arrêt temporaire. Nous suivons attentivement l'évolution des marchés et continuerons à tenir nos employés informés de la situation ».

Cette annonce fait d'ailleurs suite à celle du pire trimestre de l'histoire de la multinationale, avec des pertes de plus d'un milliard de dollars. Plusieurs investissements, comme en Inde ou en Indonésie, ont été reportés. Des milliers d'emplois ont également été supprimés en Europe dans le groupe ArcelorMittal. 🐼

Enfin on passe à l'acte

Bruno Montambault, *Le Journal de Prévost*, avril 2009

On apprenait le 23 mars dernier que la municipalité pourra enfin avancer dans le dossier des travaux de réfection de l'usine d'épuration Mont-Rolland et des ouvrages de surverse, alors que le ministère des Affaires municipales (MAM) annonçait qu'il lui octroyait une aide financière de 3 969 835 \$. Après plusieurs mois de retard sur le précédent échéancier, Sainte-Adèle va ainsi pouvoir commencer la mise aux normes de ses infrastructures municipales.

En plus de cette aide financière gouvernementale, la municipalité prévoit ajouter 1 718 165 \$ (représentant un investissement total de 5 688 000 \$) afin de réaliser les travaux de réfection les plus urgents, soit quatre projets majeurs : travaux de réfection des infrastructures d'égout, d'aqueduc et de chaussée sur la rue Dumouchel et sur la rue Blondin, remise à neuf de l'une des plus importantes stations de pompage et de l'usine d'épuration Mont-Rolland et construction d'un égout pluvial sur les rues Bélec et Notre-Dame. Selon le directeur général de Sainte-Adèle, monsieur Richard Blouin : « D'ici l'automne, les quatre chantiers devraient être en soumission ou en construction ».

Lors d'une entrevue avec monsieur Blouin en juillet 2008, *Le Journal* avait appris que le montant des travaux pouvait atteindre jusqu'à 12 millions de dollars. Alors, pourquoi le financement

actuel des travaux ne représente-t-il que 5 688 000 \$? En réponse à cette question, monsieur Blouin affirme que l'enveloppe budgétaire du MAM était insuffisante et que celui-ci ne voulait accorder d'aide financière que pour les travaux les plus urgents, soit « tout ce qui pouvait avoir un impact sur la rivière du Nord ». Ainsi, Sainte-Adèle commencera par les quatre chantiers prioritaires et reformulera ensuite une nouvelle demande de financement auprès du ministère.

Selon le dernier échéancier de l'administration municipale, les travaux auraient dû commencer en février ou en mars de cette année. Cela signifie que le processus a environ sept mois de retard et qu'il faut d'abord procéder à l'adoption du règlement d'emprunt, aux appels d'offres, à la finalisation des plans et devis et à l'octroi des contrats avant de commencer l'exécution des travaux.

RÉDUIRE LA POLLUTION

Il y a bientôt deux ans, en mai 2007, la ville de Sainte-Adèle et l'organisme Abrinord signaient une entente dont l'objectif était de réduire de 90 % les concentrations de coliformes fécaux à la sortie de l'usine (passant de 50 000 à 5 000 ufc/100 ml). Pour atteindre cet objectif, il s'agira notamment d'installer un système de traitement tertiaire

de désinfection à ultraviolets (les rayons ultraviolets pénètrent les cellules des bactéries coliformes ce qui les empêche de se reproduire et entraîne leur mort) et de nouveaux tableaux de contrôle par ordinateur à l'usine Mont-Rolland.

Aussi, l'entente supposait une diminution de près de 50 % des rejets dans la rivière du Nord. Pour ce faire, l'usine devrait être en mesure de recevoir l'afflux de boues sanitaires d'environ 2 000 maisons supplémentaires et la construction d'un égout pluvial sur les rues Bélec et Notre-Dame permettra de séparer les eaux de surface des eaux sanitaires. Le réseau sera donc mieux disposé à supporter les périodes de forte pluie et de fonte de neige, diminuant ainsi les rejets inutiles d'eaux non traitées et réduisant considérablement la pollution de la rivière du Nord.

INFLUENCE DE SAINTE-AGATHE ?

Lors de l'entrevue avec monsieur Blouin en juillet 2008, ce dernier expliquait que la municipalité devait recevoir une réponse du MAM pour leur demande de financement le mois suivant. La réponse est finalement arrivée, le 23 mars 2009, sept mois plus tard.

Sans vouloir sombrer dans la théorie du complot, il est



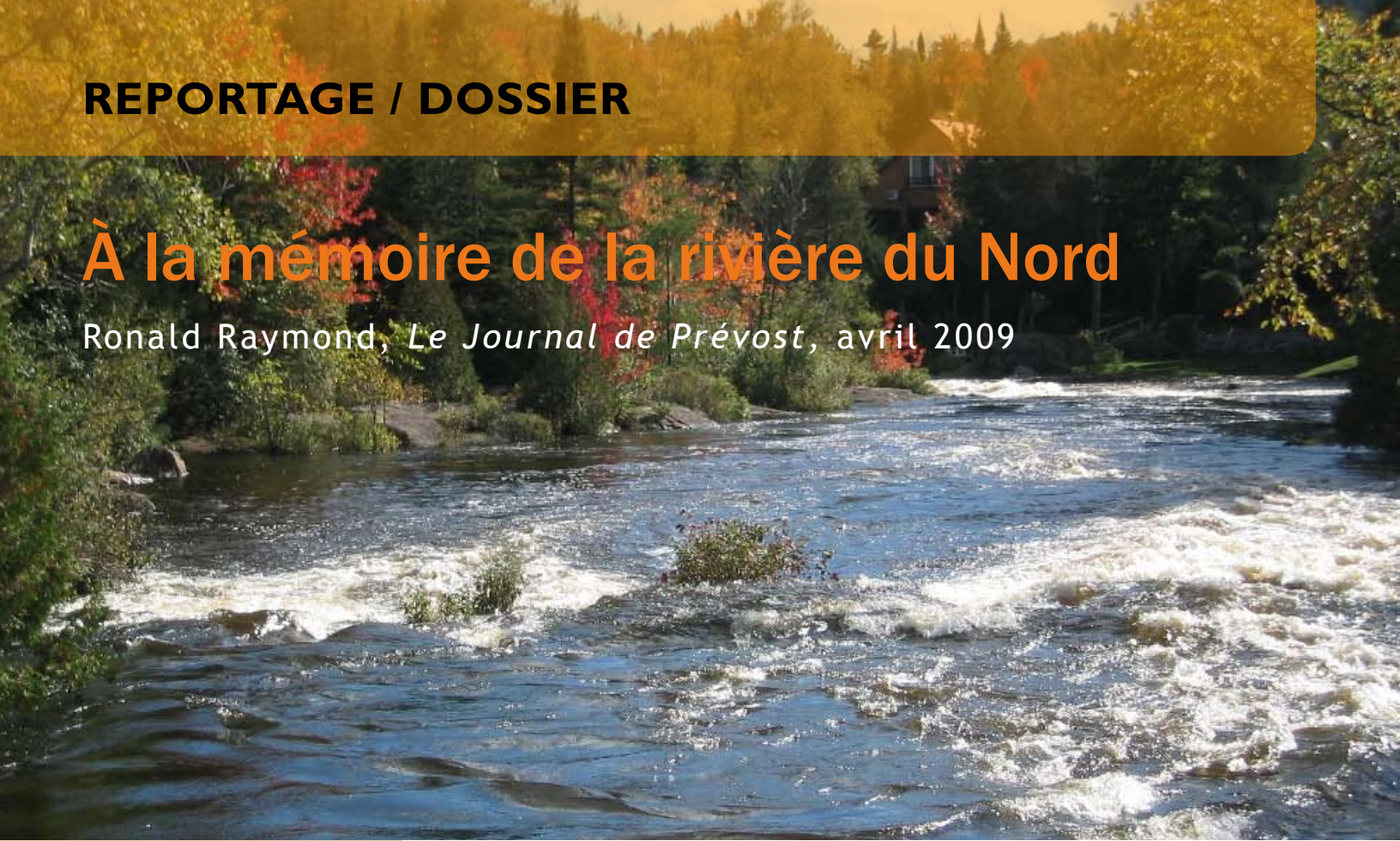
Photo : Hugo Prévost

Marc-André Morin du *Journal de Prévost* a reçu le prix pour Isabelle Schmadtke, Bruno Montambault et Ronald Raymond

surprenant de voir qu'elle survient environ un mois après le verdict de la Cour Supérieure du Québec d'ordonner à la ville de Sainte-Agathe-des-Monts de « cesser tout déversement à la rivière du Nord d'eaux usées non traitées ». Monsieur Blouin ne croit pas qu'il y ait de lien entre cette décision et l'arrivée du financement gouvernemental à Sainte-Adèle. Pourtant, la situation nous porte à réfléchir sur l'influence qu'a pu exercer ce précédent juridique, où un tribunal a ouvertement critiqué le « laxisme persistant » des autorités municipales. 🏠

À la mémoire de la rivière du Nord

Ronald Raymond, *Le Journal de Prévost*, avril 2009



Surprenant comme on oublie rapidement. Nous sommes en avril et en tant qu'amateur de pêche, je constate que la truite, le brochet et le doré ont une mémoire limitée, tout comme nous, les humains, avons tendance à oublier le passé.

Permettez-moi de vous parler de la rivière du Nord, qui jadis eut de grandes lettres de noblesse. Parcourons d'anciens documents et remontons au début de la colonisation. Votre mémoire se rend-elle aussi loin ? Imaginez que tous les tributaires de la rivière Outaouais étaient des rivières à saumon, et débutons notre récit.

« C'était un beau spectacle au printemps pour la pêche au dard (carpe ou aussi petit poisson de la famille des perches, dit dard-perche) de la coulée (gully) Longpré, baie considérable que formait le bassin de rivière à droite du pont central (en haut de l'actuel pont Castonguay). Cette

pêche n'était pas la seule fructueuse; à tous les confluent de ruisseaux et au pied des chutes Rolland, on voyait à l'eau haute, de forts enlignements de carrelets (filet de pêche). On capturait assez fréquemment le maskinongé en quête de carpes de France. »

C'est ce que Joseph Riendeau, ichtyologue de Montréal, a déclaré à Joseph Jérôme Grignon, qui lui avait causé d'un récit cher à son grand-père Jean-Baptiste Grignon, et qui lui paraissait trop fantastique.

Le père Jean-Jean, comme on aimait le surnommer, racontait : « Établi à l'embryon de village de Saint-Jérôme, alors appelé « Dumontville », il avait passé plus d'un dimanche après-midi auprès de la chaussée du moulin seigneurial... à regarder le saumon qui cherchait à escalader l'obstacle ». Non seulement la rivière du Nord était très poissonneuse,

mais les cours d'eau qui s'y jetaient l'étaient tout autant. Benjamin Antoine Testard de Montigny se rappelait lui aussi les pêches qu'il faisait dans la petite rivière Saint-Antoine : « Il fallait nous voir arriver à la maison avec nos brochettes de poissons pour les préparer et les faire frire ! ».

Joseph-Jérôme Grignon n'avait pas connu le temps où le saumon remontait la rivière du Nord. Il était amateur de pêche et avait aussi de nombreux souvenirs du temps où les poissons de toutes sortes abondaient autant dans la rivière du Nord que dans les ruisseaux qui étaient nombreux à l'époque.

Adultes ou enfants, tous s'amusaient à pêcher la truite dans les nombreux petits ruisseaux : Desjardins, Lecavalier, Brière et le grand ruisseau Longpré. Le poisson était si abondant que « le père Jos Campeau, aubergiste de la

Chapelle Saint-Antoine, tenait un véritable marché à poissons ». Le doré se pêchait jusqu'au pied des chutes Sanderson (Wilson), que ce dernier ne pouvait jamais remonter.

La pêche est devenue avec le temps un loisir. Pour les premiers habitants de la rivière du Nord, le poisson pêché ajoutait de la diversité à la nourriture quotidienne. Pour eux, c'était, d'une certaine manière, une richesse que les générations subséquentes n'avaient pu et n'avaient su conserver. Le dommage n'est pas irréparable... si seulement nos eaux se dépolluaient. 🐟

La rivière, une histoire à refaire

Isabelle Schmadtke, *Le Journal de Prévost*, avril 2009

La rivière du Nord, longue de 137 kilomètres prend sa source au lac Brûlé, puis coule à l'est de Sainte-Agathe-des-Monts, arrosant plusieurs agglomérations, dont Val-David, Sainte-Adèle, Piedmont, Prévost et Saint-Jérôme. De là, elle serpente jusqu'à Lachute, en direction ouest-sud-ouest, et arrose Saint-André-Est, avant de se jeter dans la rivière des Outaouais, à l'entrée du lac des Deux-Montagnes.

L'histoire de l'utilisation de la rivière ne date pas d'hier. En fait, elle est un élément clé du développement de notre région. On fait notamment mention de la « rivière du Nord » dans l'acte du 7 juin 1680, par lequel l'intendant Jacques Duchesneau concède la seigneurie d'Argenteuil à Charles-Joseph d'Ailleboust Des Muceaux, et on sait que plus tard, Antoine Labelle, curé de Saint-Jérôme de 1868 à 1891, emprunta cette voie d'eau afin de soutenir les nombreux colons installés entre Saint-Jérôme et Mont-Laurier. Vinrent ensuite les villes et leurs multiples besoins, les industries, ainsi que le développement du récréotourisme.

LES VILLES RESPONSABLES DE LEUR USINE D'ÉRUPTION

On ne peut plus se le cacher, d'ailleurs le Journal vous en a informé à maintes reprises : la rivière est très polluée ! Ses sources de pollution sont multiples et se retrouvent tout au long de ses

137 kilomètres de parcours. Certains pollueurs polluent davantage, d'autres moins; l'état général de la rivière est assez inquiétant, surtout si rien n'est fait pour améliorer la situation. À qui la responsabilité et qui devra payer ? Un geste majeur en vue de l'assainissement de la rivière a été posé sous forme d'un jugement contre la ville de Sainte-Agathe le 18 février dernier.

Un comité citoyen accusait la ville de Sainte-Agathe de mal entretenir et de surutiliser son usine d'assainissement d'eaux usées, et de ne pas l'exploiter conformément aux conditions environnementales fixées par les autorités provinciales compétentes. Cette négligence aurait comme conséquence de déverser dans la rivière du Nord des eaux usées non traitées, au détriment de la santé des riverains et des usagers de la rivière du Nord et du lac Raymond.

Lors du jugement du 18 février, le juge Louis-Paul Cullen de la Cour supérieure du Québec a dit : « En résumé, la preuve révèle le laxisme persistant de la Ville et du MAM (ministère des Affaires municipales) dans l'application et le suivi des exigences légales quant aux rejets à la rivière du Nord d'eaux usées traitées et non traitées provenant des ouvrages d'assainissement de la Ville. Alors que la protection de l'environnement constitue la vocation prioritaire du ministère de

l'Environnement, tel n'est pas le cas du MAM, ce que le présent dossier confirme. Depuis 2006, la Ville rejette négligemment des eaux usées traitées dans la rivière du Nord contenant des concentrations de coliformes fécaux qui dépassent les limites autorisées. Elle y rejette également des eaux usées non traitées, sans pouvoir démontrer que les débordements à la source de ces rejets sont autorisés, car elle n'utilise pas d'enregistreur de débordement, pourtant obligatoire. L'impact de ces débordements sur la qualité de l'environnement au lac Raymond est réel et préjudiciable, même si la Ville ne constitue pas l'unique source de cette contamination par des coliformes fécaux et le phosphore. Il est grandement temps que les autorités prennent enfin leurs responsabilités ».

Le député de L'Assomption et porte-parole de l'opposition officielle en matière de développement durable et d'environnement, Scott McKay, ainsi que le député de Prévost, Gilles Robert, et le député de Labelle, Sylvain Pagé, sont déçus et déplorent le fait que les députés libéraux aient refusé hier de tenir un mandat d'initiative sur la situation des lacs au Québec. « J'ai proposé récemment aux députés de la Commission des transports et de l'environnement que l'Assemblée nationale se dote d'un mandat d'initiative, question de faire le point sur l'état des lacs et des cours d'eau au Québec. Or, hier, les députés libéraux ont jugé que le problème n'était pas

suffisamment sérieux et ont rejeté l'idée », a indiqué Scott McKay. « C'est décevant et incompréhensible, car nous estimons que l'avenir de nos lacs et cours d'eau est très inquiétant. Celui-ci se dégrade à chaque année et les répercussions sont multiples. Elles touchent autant le réseau économique, la santé publique que l'industrie touristique. Je crois qu'il y a urgence de s'y pencher plus sérieusement pour le bénéfice environnemental de la société québécoise », de conclure le député de Labelle.

Le député McKay souligne qu'il aurait été à propos de mesurer l'efficacité du Plan d'intervention sur les algues bleu-vert 2007-2017, de consulter les partenaires impliqués en plus de vérifier l'état d'avancement de la recherche et de la diffusion des connaissances.

Pour sa part, le député de Prévost, Gilles Robert, se questionne sur la décision prise par les députés libéraux et plus particulièrement par le député d'Argenteuil, David Whissell, qui a lui aussi voté contre la tenue du mandat. « Une des plus grandes richesses des Laurentides au niveau touristique est l'importance du secteur de la villégiature, considérant la présence des nombreux lacs sur son territoire. La protection de nos lacs passe par la mise en œuvre de plans garantissant la santé de nos cours d'eau. Il aurait été tout à fait pertinent que la Commission des transports et de l'environnement reçoive un tel mandat », a conclu monsieur Robert. 🐟

Mieux budgéter le traitement des eaux usées

Isabelle Schmadtke, *Le Journal de Prévost*, avril 2009

Pour certains, le jugement contre la ville de Sainte-Agathe dans le dossier de la rivière du Nord peut sembler sévère. Après tout, selon les statistiques, ce n'est pas la ville de Sainte-Agathe qui en est le plus gros pollueur. Les chiffres du SOMAÉ (Suivi des ouvrages municipaux d'assainissement des eaux) accordaient même à la ville de Sainte-Agathe une note parfaite dans son rapport de performance.

Nonobstant tout cela, des lacunes ont été décelées. Système de racloir pris dans la glace, moteurs qui gèlent par froid intense et enregistreur de débordement défectueux sont quelques-uns des problèmes soulevés par le maire de Sainte-Agathe, Laurent Paquette, lors d'une entrevue qu'il a accordée au Journal le 1er avril. Ceci ne convenait pas aux normes et c'est ce qui a en partie mené au jugement. Le maire s'en est d'ailleurs dit surpris, car les notes du SOMAÉ ne laissaient pas présenter un tel bilan.

Depuis, monsieur Paquette nous a précisé que plusieurs éléments défectueux ont été corrigés et que certaines mesures ont été prises, tel qu'un toit installé au-dessus du racloir pour mieux le protéger du froid, des lampes UV près des moteurs pour empêcher le gel, la calibration de l'enregistreur des débordements afin que les données soient enregistrées selon les normes.

Pour nous permettre de mieux comprendre la situation actuelle de sa

ville, le maire nous fait un historique rapide. La ville de Sainte-Agathe s'est beaucoup développée de 1900 à 1960. L'urbanisation s'y est faite relativement rapidement, les infrastructures sont donc vieillissantes et certaines doivent être changées à grands frais. Au fil des ans, les administrations municipales se sont succédées avec chacune leurs stratégies. Certaines administrations ont fait des coupures budgétaires, histoire de ne pas augmenter les taxes, ce qui, malheureusement, n'a pas eu pour effet de corriger les problèmes. Ces temps-là sont terminés. Le maire dit qu'il se serre la ceinture depuis quelques années et qu'il a également dû augmenter les taxes. Plusieurs projets ont été menés à bien, dont l'installation d'un capteur de sédiments au lac des Sables, ainsi que la revitalisation de ses berges. Un nouveau site de neige usé a aussi été retenu et aménagé et un budget a été alloué à l'étude et l'analyse du phénomène des algues bleues. « Quand on fait tout cela dans une année, on ne règle pas tous les problèmes... On a même essayé de ne déneiger qu'un trottoir sur deux pour économiser; pas populaire comme initiative, j'en reçois encore des échos ! », de nous laisser savoir le maire.

PRENDRE CONSCIENCE DE NOS DÉVERSEMENTS

Le maire Paquette mise aussi sur la sensibilisation de la population relativement à la surconsommation

d'eau. « Avons-nous vraiment besoin de faire couler l'eau pendant que nous nous brossons les dents ? Devons-nous évacuer chaque caillou et grain de sable de notre entrée de garage à l'aide d'une laveuse à pression ? » Il accueille favorablement le programme écolier Poisson jaune de sensibilisation à la qualité de l'eau (Yellow Fish Road program). Grâce à ce programme, les résidents prennent conscience des produits domestiques qui pénètrent dans les égouts pluviaux par des tuyaux souterrains et qui se déversent directement dans les rivières, les cours d'eau et les lacs. Les substances chimiques que renferment ces produits risquent de contaminer l'eau potable en plus de nuire à la vie aquatique. Le programme invite les jeunes à peindre des symboles de poissons jaunes sur les collecteurs d'eaux pluviales (bouche d'égout) afin de rappeler aux gens la destination finale de tout ce qui pénètre dans le collecteur. Le maire adhère fermement au principe « ne faites pas aux autres ce que vous n'aimeriez pas qu'on vous fasse », et parle de cheminement graduel dans un but d'amélioration des infrastructures de sa ville, faute de moyens pour y arriver plus rapidement. ▽

Pour mieux comprendre l'écotourisme

Marc Fraser, *L'Horizon*, Saint-Éloi, juillet 2009

De puis déjà quelques années, le concept d'écotourisme se taille une place dans l'industrie touristique québécoise. Pour mieux comprendre ce qui distingue cette approche, j'ai rencontré Mikaël Rioux, environnementaliste bien connu dans les Basques et diplômé au DEC en écotourisme international du cégep de La Pocatière.

« L'écotourisme, c'est surtout une philosophie du voyageur, précise-t-il d'emblée. Dans le fond, il faut que le touriste se sente en visite dans la nature. Donc, ce n'est pas à la nature de s'adapter au touriste, mais bien au touriste de s'adapter à elle. » Monsieur Rioux tient également à préciser qu'il ne faut pas confondre écotourisme et tourisme d'aventure : « Une descente de rafting, ce n'est pas nécessairement de l'écotourisme, à moins qu'elle ne s'accompagne d'un volet d'interprétation de l'environnement ». C'est cette valeur ajoutée, ce souci d'écointerprétation, qui est la marque de l'écotourisme. Les vacanciers qui le pratiquent veulent tirer de leur expérience une meilleure compréhension des écosystèmes qu'ils ont visités.

Interrogé sur le fait que l'écotourisme repose sur un paradoxe, puisqu'il consiste à visiter les écosystèmes les plus rares, les plus inusités et, souvent, les plus fragiles, Mikaël Rioux reconnaît qu'en cette matière, il faut agir avec la prudence. « Ce n'est plus

de l'écotourisme à partir du moment où il y a des perturbations du milieu naturel. Le cas de l'Antarctique est un exemple d'impact négatif, avec un nombre toujours croissant de croisières qui perturbent la faune. Plus près de nous, pensons aux gens qui font du kayak de mer et qui s'approchent trop près des aires de nidification du canard eider pendant la période des naissances. Leur présence effraie les parents et, en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, un goéland à manteau noir peut fondre sur les petits pour les manger. »

L'écotourisme repose donc sur le respect de l'intégrité du milieu que l'on visite. À cet égard, monsieur Rioux propose d'appliquer la règle des 10 000 fois : « Il faut toujours penser, avant de poser un geste, quel serait l'impact si cette action était répétée 10 000 fois. La moindre perturbation, comme cueillir une fleur sauvage, prend alors une ampleur insoupçonnée au premier abord ».

Dans les Basques, très peu d'organismes offrent des activités d'écotourisme au sens propre. La visite à l'île aux Basques serait toutefois un exemple parfait. « La visite se fait en groupe restreint, encadré par un guide expérimenté. Les gens demeurent sur des sentiers balisés, aucun prélèvement n'est permis sur l'île. De plus, le gardien de l'île, Jean-Pierre Rioux, présente la

faune et la flore qui peuplent cet écosystème. Finalement, les visiteurs en apprennent beaucoup sur la présence humaine dans l'île. L'ethnologie est une partie importante de l'écotourisme, dans la mesure où l'espèce humaine est intimement liée à la nature. »

Une des principales raisons qui explique la rareté de l'offre, en dépit de l'immense potentiel régional pour ce type de tourisme, c'est le manque de guides formés à cette fin. « Il y a un grand roulement dans la profession, explique Mikaël Rioux. Il s'agit d'emplois saisonniers et, souvent, pas très bien payés. » Contrairement à des pays comme la Nouvelle-Zélande ou l'Australie, où les activités d'écotourisme sont profondément ancrées dans la culture locale, il n'existe pas de reconnaissance à grande échelle au Canada.

L'écotourisme, parce qu'il fait appel à une expertise de haut niveau (ce sont souvent des biologistes qui servent de guides), est plutôt vu comme une activité coûteuse, destinée à une élite économique. Or, une expérience d'écotourisme constitue une acquisition de connaissances inestimables, qui restent longtemps dans la mémoire des participants. « Je peux vous dire que, dans une baie en eaux calmes, sur un kayak légèrement ballotté par des petites vagues, l'information passe pas mal mieux que



Marc Fraser du journal *L'Horizon* de Saint-Éloi est l'auteur de l'entrevue gagnant

Photo : Hugo Prévost

dans une salle de classe », souligne-t-il avec humour.

Pour en revenir à l'aspect plus philosophique de l'écotourisme, il est bon de se rappeler qu'en tout temps et en toutes circonstances, les vacanciers peuvent jouir de la nature, tout en posant des gestes concrets pour limiter leur impact sur l'écosystème. À cet égard, Mikaël Rioux leur suggère de consulter le site Internet de « Sans traces Canada », au www.sanstraces.ca. « Ils y trouveront une série de sept principes d'éthique faciles à appliquer pendant leurs vacances dans notre belle et grande région. »

CONCEPTIONS GRAPHIQUES



La conception graphique a été réalisé par Eliane Vincent du journal *Bio-bulle* de La Pocatière. Raynald Laflamme a reçu le prix en son nom.



No 86, janvier/février 2009



Le premier prix de la conception graphique de format tabloïd revient à Carole Bouchard du *Journal de Prévost*



Vol. 9, no 9, juillet 2009

CONCEPTION PUBLICITAIRE



Le Contact, Beaulac-Garthby, juin 2009



La conception publicitaire gagnante a été conçue par Andrée Saucier du *Contact de Beaulac-Garthby*.

CONCEPTION PHOTOGRAPHIE DE PRESSE



Cette photo d'Alexandre Jean illustre le texte de Nadia Tremblay intitulé Snow Coors Light SCMx 2009 publié dans le journal *La Vie d'Ici* de février 2009.



La photo gagnante a été prise par Alexandre Jean du journal *La Vie d'Ici*

GAGNANTS DES PRIX DE L'AMECQ 2010

OPINION

1^{er} prix : Le pire scandale municipal de Montréal, Vincent Di Candido, *Échos Montréal*, Montréal

2^e prix : Mini-centrales : cessons de tout détruire, Bernard Jolicoeur, *Le Trait d'Union du Nord*, Fermont

3^e prix : Développement et gnagnagna, Équipe de la rédaction, *Entrée Libre*, Sherbrooke

CRITIQUE

1^{er} prix : L'espace sonore de Guillaume Arsenault, Annie Tremblay, *Graffiti*, Gaspésie

2^e prix : La valse à mille temps, Frédérique Paquin, *La Voix sépharade*, Montréal

3^e prix : Un p'tit tour à la bibliothèque pour saluer Félix, Sylvie Gourde, *Le Tour des Ponts*, Saint-Anselme

CHRONIQUE

1^{er} prix : Mésaventure au pays des cornichons, Édith Blouin, *Bio-bulle*, La Pocatière

2^e prix : L'intolérance, Marcel Langlois, *Le Reflet du canton de Lingwick*, Lingwick

3^e prix : La dynastie des Champoux, Jean-Claude Fortier, *Le Cantonnier*, Disraeli

NOUVELLE

1^{er} prix : Août sous le signe de la fermeture, Mickaël Bergeron, *Le Trait d'Union du Nord*, Fermont

2^e prix : Du gaz d'avion dans ma voiture, Benoît Trépanier, *Graffiti*, Gaspésie

3^e prix : L'opposition se fait sentir, Pierre Brassard et Julie Jaffré, *Le Monde*, Montréal

ENTREVUE PORTRAIT

1^{er} prix : Pour mieux comprendre l'écotourisme, Marc Fraser, *L'Horizon*, Saint-Éloi

2^e prix : Autisme et art de communiquer : Des images qui parlent et portent, Pierre Hébert, *Le Haut-Saint-François*, Cookshire-Eaton

3^e prix *ex-aequo*: Il a joué dans les cheveux de nos politiciens, Pierre Pruneau, *Autour de l'Île*, Île d'Orléans

3^e prix *ex-aequo*: Lothar Hartung, l'homme de fer, André Leduc, *Le Saint-Armand*, Saint-Armand

REPORTAGE DOSSIER

1^{er} prix : Dossier rivière du Nord, Isabelle Schmadtke, Bruno Montambault, Ronald Raymond, *Le Journal de Prévost*, Prévost

2^e prix : Le TAZ, Gabriel Alexandre Gosselin, *Reflet de Société*, Montréal

3^e prix : Le visage futur de l'entrée de St-Charles, Pierre Lefebvre, *Au Fil de la Boyer*, Saint-Charles-de-Bellechasse

CONCEPTION PUBLICITAIRE

1^{er} prix : Gouttière Suprême, Andrée Saucier, *Le Contact*, Beaulac-Garthyby

2^e prix : Le salon de l'emploi de l'Île d'Orléans, Geneviève Pinard, *Autour de l'Île*, Île d'Orléans

3^e prix : Cours de danse sociale, Nicolle Verville, *Le Stéphanois*, Saint-Étienne-des-Grès

PHOTOGRAPHIE DE PRESSE

1^{er} prix : Snocross Coors Light SCMX 2009, Alexandre Jean, *La Vie d'ici*, Shipshaw

2^e prix : Histoire de vos pompiers, Marc Poirier, *L'InforMalo*, Saint-Malo

3^e prix : Le cirque est en ville, Sébastien Côté, *Échos Montréal*, Montréal

GAGNANTS DES PRIX DE L'AMECQ 2010

CONCEPTION GRAPHIQUE TABLOÏD

1^{er} prix : *Le Journal de Prévost*, Prévost, vol. 9, no 9, juillet 2009, Carole Bouchard

2^e prix : *Échos Montréal*, Montréal, vol. 16, no 12, décembre 2009, Gabrielle Lecomte et Claude Pocetti

3^e prix : *Le Sentier*, Saint-Hippolyte, vol. 27, no 8, octobre 2009, Nicole Chauvin

CONCEPTION GRAPHIQUE MAGAZINE

1^{er} prix : *Bio-bulle*, La Pocatière, no 86, janvier/février 2009, Eliane Vincent

2^e prix : *Le Stéphanois*, Saint-Étienne-des-Grès vol. 31, no 10, novembre 2009, Suzanne Boulanger

3^e prix : *Le Contact*, Beaulac-Garthby, vol. 23 no 3 décembre 2009, Andrée Saucier

PRIX RAYMOND-GAGNON (BÉNÉVOLE DE L'ANNÉE)

Les finalistes sont :

Gérard Declerck, *Le Cantonnier*

Marc-André Morin, *Le Journal de Prévost*

Louise Gagné, *Reflét de Société*

François Mainella, *Échos Montréal*

Mariette Brassard, *Le P'tit Journal de Malartic*

Nathalie Vigneault, *Le Sentier*

Le Prix Raymond-Gagnon est décerné à Louise Gagné du magazine *Reflét de Société*

MÉDIA ÉCRIT COMMUNAUTAIRE DE L'ANNÉE

1^{er} prix : *Échos Montréal*, Montréal

2^e Prix *ex-aequo* : *Graffici*, Gaspésie

2^e Prix *ex-aequo* : *Le Trait d'Union du Nord*, Fermont

UN MERCI SPÉCIAL À NOS JUGES

Alain Thérout (Agence de presse du Québec)
Vincent Larouche (journaliste, *Rue Frontenac*)
Danny Joncas (Association de la presse francophone)
Robert Maltais (professeur en journalisme, Université de Montréal)
François Demers (professeur en communication, Université Laval)
Daniel Samson-Legault (enseignant en communications écrites à l'Université Laval)
Véronique Togneri (infographiste, *La Liberté*)
Alexandre Roy (graphiste, *La Voix acadienne*)
Julien Cayouette (graphiste, *Le Voyageur*)
Francine Bernier (directrice artistique, *Bel Âge magazine*)
Anne Villeneuve (illustratrice)
Camille Dussault (graphiste, *Grafika*)
Richard Leclerc (concepteur-réalisateur *Publici-Terre*)
Stéphanie LeBlanc (chef de production, *Le Courrier de la Nouvelle-Écosse*)
Jean Biéri (rédacteur en chef, magazine *Le Lien*)
David Nathan (photographe)
Francis Vachon (photographe)
Tayaout-Nicolas (photographe)

Félicitations
à tous les récipiendaires
des Prix de l'AMECQ !

Merci
à tous les participants.





CSN

**Confédération
des syndicats nationaux**

**Centrale des syndicats
du Québec**



CSQ



FONDS
de solidarité FTQ



FTQ

**Fédération
des travailleurs
et travailleuses
du Québec**



Canfornav Inc.

Membre du groupe de la Compagnie de Navigation Canadian Forest Ltée